



N° 160  
15 décembre 2004  
Mensuel

## Dans ce numéro



### DOSSIER

La démarche DEFI est lancée. Son but? Contribuer à assainir les finances cantonales à l'horizon 2007.

4



### MODERNISATION

Les efforts du Groupe Energie pour diminuer la consommation d'énergie des infrastructures de l'Etat

6



### ACTUEL

12'000 élèves ont pris le chemin du travail lors de la journée cantonale *Osez tous les métiers* ou JOM'04.

10

Comment fête-t-on Noël dans un Etat fauché? Petit tour des services.

12

Bénévolat: le DSAS financera en 2005 des plates-formes d'échange.

14



### VIOLON D'INGRES

L'art du carré selon Christine von Büren, architecte au DINF.

15



### MEMENTO

L'Or blanc de Hallstatt ou l'âge du fer pétrifié dans le sel. Saisissant!

16

L'encarté destiné à souscrire à l'achat de produits des Domaines de Marcellin paru dans *La Gazette* 159 présentait une version tronquée. Une version complète est contenue dans ce numéro. *Marcellin ouvrira ses portes lundi 20, jeudi 23, vendredi 24, lundi 27, jeudi 30 et vendredi 31, de 16h à 19h*, afin que les collaborateurs puissent venir y chercher leur commande.

## Message du Conseil d'Etat

# Faire moins avec moins

par Jacqueline Maurer, présidente du Conseil d'Etat

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

**V**ous le savez, le Conseil d'Etat est décidé à assainir les finances de notre Canton. Cet objectif est inscrit depuis 2003 dans notre programme de législation. Il doit être atteint en 2007.

L'objectif ne se discute plus. Après dix ans de tergiversations, de programmes d'économies aussi harassants qu'insuffisants, de spéculations déçues sur une improbable reprise économique, notre Canton se retrouve parmi les plus endettés de Suisse. Le seul paiement des intérêts nous coûte près d'un million par jour ouvrable. Les partis politiques partageant la responsabilité gouvernementale admettent que nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter encore cette dette.

**N**ous le savons, vous avez consenti des efforts importants au cours de ces dix dernières années. Vos salaires n'ont pas progressé autant que le prévoyait la loi. Votre travail est devenu plus complexe et plus stressant. Vous avez été appelés à fournir des prestations à une société toujours plus exigeante, sans que les moyens mis à votre disposition augmentent dans la même proportion. Nous le comprenons d'autant mieux que ces phénomènes se manifestent à tous les étages de la hiérarchie administrative et qu'ils affectent également les travaux du gouvernement.

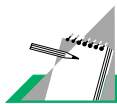
Le mot d'ordre, explicite ou implicite, des efforts exigés de vous ces dix dernières années, était de faire plus et mieux avec moins de moyens. L'idée était qu'avec les progrès de l'informatique et de l'organisation du travail, l'augmentation de la productivité permettrait de faire face à l'augmentation de la demande. Le Conseil d'Etat a constaté que cette idée était en partie illusoire, ou tout au moins que l'augmentation de la productivité avait son propre coût en termes de surcharge de travail, de stress, et parfois de démotivation.

**A**ujourd'hui, le mot d'ordre est de faire moins avec moins. C'est tout le sens de la démarche "DEFI" dont le Conseil d'Etat m'a confié la conduite. Nous avons demandé à vos chefs de service d'identifier toutes les prestations auxquelles il serait possible de renoncer sans inconvénient majeur pour la collectivité cantonale, en diminuant par là même la charge de travail liée à la production de ces prestations. Nous leur avons également demandé de réexaminer l'ensemble des procédures administratives, afin de les alléger, de les simplifier, de les réduire à ce qui est indispensable. Cela suppose naturellement l'abandon d'un certain perfectionnisme et la perte d'habitudes bien ancrées. Nous pensons que, là où ils existent, les contrôles tatillonnés et la méfiance seront avantageusement remplacés par une attitude générale de confiance dans le sens des responsabilités de chaque collaborateur par rapport à sa mission, quelle que soit sa position dans les organigrammes.

Ma conviction est que nous avons tout à y gagner, quels que soient les changements à venir, en termes de sens, de satisfaction et de motivation au travail. Mon vœu est que les premiers pas de la démarche DEFI vous amènent à partager cette conviction.

J. M.





## PETITES ANNONCES

**A vendre:** vélo de course Cilo, cadre colombo, acier cromar taille 60, groupe RSX, état neuf. Prix: fr. 500.-. Tél.: 076 519 73 25.

**A vendre:** Moto Suzuki GSXR 750 91 42000 km. Très bon état! Prix: frs 3900.-. Egalement à vendre: TV Philips 72 cm. Prix: frs 100.-. Machine à laver le linge avec position séchage HOOVER. Prix: frs 150.-. Patin à glace NIKE taille 43, neuf, cédés frs 300.-. Tél.: 079 343 39 07.

**A vendre:** Citroën C5, 2001, 86'000 km, HDI, automatique, GPS, radio, téléphone, 8CD, 4 pneus hiver + jantes. Prix: frs 19'500.-. Tél.: 079 624 82 11.

**A vendre:** VW Sharan blanc, 1.8 turbo essence, 102'000 km, climatronic, vitres teintées, radio-lecteur CD, 7 sièges, crochet d'atelage amovible, roues hiver, soigné, services 100000km et climatisation OK, 1ère mise en circulation nov. 1998, expertisée. Prix: frs 15'500.-, à discuter. Tél.: 021 881 16 17.

**A vendre:** Ford Focus 1,8 16V Ghia 5 portes, vert clair métal, climatisation, Jantes 17", rabaisée, année 2000, 53'000 kms, en parfait état. Prix: frs 14'900.-, à discuter. Photos disponibles via internet. 079/404.22.23 ou stephane.negro@aci.vd.ch.

**A vendre:** clavecin français, copie d'un instrument du XVIII<sup>e</sup> siècle, réalisé en 1980; 2 claviers, luth, réharmonisé cet automne. Prix: frs 20'000.-. Tél.: 021 728 69 51.

**A vendre:** ancienne armoire chêne massif, 700.- frs, ancienne table noyer massif,

600.- frs, vaisselier chêne massif, 200.- frs. Tél.: 021 634 56 28.

**A vendre:** table Louis XV en noyer. Prix: frs 250.-. Tél.: 079/547 44 51.

**A vendre:** mezzanine en très bon état. Dimensions entourage: 156x215 cm, possibilité matelas: 140x190. Prix de vente à discuter. Tél.: 022 361 45 90, entre 18h30 et 19h30.

**A vendre:** superbe palmier d'intérieur (20 ans) prix à discuter. Tél.: 079 466.63.70.

**Cherche à acheter:** dictionnaire Marabout des Mots-croisés - Noms propres, de Léon et Marynal Noël. Tél. prof.: 021 646 75 57 (fax + répondeur).

**A louer:** à Belmont/sur Lausanne (10 min du CHUV en voiture ou 20 en transports publics), 1 à 2 pièces pour bureau(x) (éventuellement meublés), connexion ADSL, fax, dans villa bénéficiant d'une vue sur le lac et de tranquillité. Salle de bains, cuisine, terrasse et entrée privatives. Place(s) de parc à disposition. Prix intéressant. Pour tout renseignement : 076 573 06 85 ou 076 369 91 89.

**A louer:** très bel appartement de 3 pièces 1/2 (93m<sup>2</sup>), à Vidy. Grand salon et loggia, belle vue sur les montagnes. Construit il y a deux ans. Loyer: 1200 francs + charges. Pl. de parc intérieur à disposition. Libre dès le 1<sup>er</sup> février 2005. Tél.: 076 490 09 76.

**A louer:** à Sainte-Croix, balcon du Jura, appartement neuf et lumineux de 4 pièces 1/2, au 1<sup>er</sup> étage d'un petit immeuble à la rue du

Tyrol 24. Cuisine agencée, galetas, cave, jardins. Place de parc comprise. Loyer: frs 1300.- par mois + charges de 200 francs. Garage disponible, frs 65.-. Tél.: 079 430 72 27 ou 024 454 41 70 ou annette.cuendet@edu-vd.ch

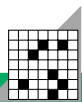
**Cherche à louer:** appartement 2 pces 1/2 (lausanne-environ) proximité transports publics. Cuisine agencée + garage ou pl. de parc. Calme et ensoleillé avec balcon ou terrasse. Loyer: Fr. 800.- à 900.-, charges comprises. Dès 1<sup>er</sup> mars 2005. Contact: 079 233 93 78 ( M. Da Silva ).

**Cherche à louer:** couple non fumeur cherche 3,5 pièces (min. 75m<sup>2</sup>), cuisine agencée, balcon ou terrasse, à Lausanne quartier tranquille ou campagne environnante (rayon de 20 km). Loyer: 1'600.- env. Merci de me contacter au 076 563 39 96 ou kiara.iam@hotmail.com

**Vacances:** à louer à Ovronnaz, appartement neuf de 3 pièces pour 7 personnes. A proximité des bains thermaux. Tél.: 021 824 10 27 (le soir).

**Vacances:** Noël, à louer pour 2 semaines, chalet à Champéry centre village, 3 chambres à coucher. Loyer: frs 2'000.-. Tél.: 079 214 11 39.

**Vacances:** mas ancien, charmant, avec piscine chauffée, à louer à Seillans, Var (45 mins. Cannes). Libre (exceptionnellement) à Noël et le mois d'août 2005. Prix à discuter. Téléphone: 079 214 11 39.



## MOTS CROISÉS

### Horizontalement

- Carnivore. Grand service.
- Une ex du SAT 1'a dirigée. Composition pour bien des délégations du Conseil d'Etat.
- Sabots-de-Venus.
- Jet d'expression ou de lumière, voire des

deux. Comme la place de celui qui décide de partir.

- On apprécie que la parole en soit accompagnée. Le début d'une fondation pour une Eglise.
- S'il accompagne un «break», il n'est pas de tout repos! Une mauvaise posture qui annule tout.
- Que ceux qui prennent des décisions le soient!
- Symbolise ce que l'on croise parfois dans les débats. Ils ne sont pas à leur place.

carrée, c'est une opération.

- Des poissons peuvent s'y noyer...
- Peut être, brièvement, de passage. Il n'est pas rationnel et qui sait s'il est même normal?
- Diffuse la voix officielle. Ses pommes ne ressemblent pas à celles de Marcelin.
- Lie. Une remise en question peut amener à s'en donner un nouveau.
- On peut l'envisager en cas d'épuisement.
- Début de moult rêves. Rêve avorté pour une majorité de Vaudois. N'est donc pas secret.
- Battra énergiquement.

### Verticalement

- Comme un sapin de Noël.
- Lettre telle que prononcée. Si elle est



# La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ont collaboré à ce numéro: Olivier Dessimoz, Anouck Farine

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Prochaine gazette: **12 janvier 2005**

Délaï remise annonces: 4 janvier 2005

### Solution du n°159

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	E	C	O	N	O	M	I	E	S
2	C	A	L	E	C	O	N	A	
3	A	D	I	P	E	U	S	E	S
4	R	E	G	E	L	E	E	S	
5	T	A	O	L	C	S			
6	E	U	P	E	S	A	G	E	
7	L	L	U	B	A	C			
8	E	R	E	P	A	L	I	T	
9	R	E	A	S	S	E	N	E	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1							■		
2					■				
3		■		■		■		■	
4									
5				■					
6					■				
7				■				■	
8									■
9			■						



## Nouvelle répartition des départements

À la suite de la démission de Pierre Chiffelle, ancien chef du DIRE, et de l'élection de Pierre-Yves Maillard au gouvernement le 24 octobre dernier, le Conseil d'Etat s'est entendu sur la répartition des départements. Répartition qui est entrée en vigueur le 30 novembre, date de la prestation de serment de Pierre-Yves Maillard devant le Grand Conseil.

La direction du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) est attribuée à Jean-Claude Mermoud, qui en assurait le remplacement depuis le départ de Pierre Chiffelle. Charles-Louis Rochat succède à M. Mermoud à la tête du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) tandis

que Pierre-Yves Maillard reprend de M. Rochat la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Le Service de l'aménagement du territoire sera rattaché au DIRE. En tant que chef du DSE, Jean-Claude Mermoud est en charge de la conduite politique de ce service depuis moins d'une année; il a paru cohérent de maintenir cette responsabilité, en particulier pour poursuivre le processus de révision du plan directeur cantonal, important chantier qui connaîtra prochainement une phase clé de concertation dans le canton. Le rattachement du SAT au DIRE permettra d'exploiter les synergies existant avec le secteur des communes, sis dans le même département.

Le Service des affaires culturelles (SERAC) passera du DIRE au Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). Le rattachement du SERAC au département en charge de la formation correspond au rattachement traditionnel des services en charge de la culture dans l'ensemble des cantons suisses.

Les membres du Conseil d'Etat ont convenu que, lors des débats sur le budget 2005 au Grand Conseil, les projets de budget des départements seront défendus par les chefs de département qui ont conduit leur élaboration.

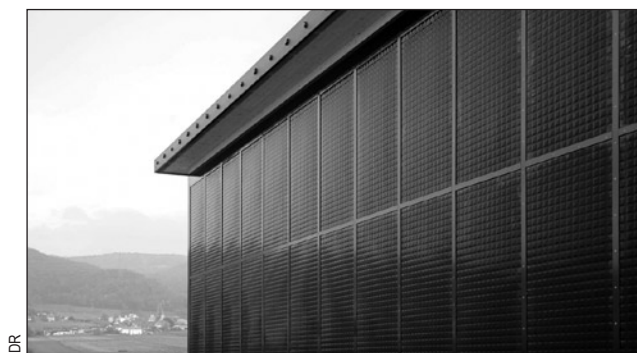
*Organigramme de l'Etat imprimé en pages 8 et 9, sinon en format pdf (clicable): <http://www.vd.ch/administration/administration.html>.*

## Développement durable: le centre autoroutier de Bursins

*Jalons 3, brochure éditée par le DINF, traite du cas exemplaire du centre de Bursins.*

Depuis 1999, le développement durable figure parmi les objectifs prioritaires du Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA). Comme l'explique Eric Perrette, architecte cantonal, chef du SBMA et instigateur de la démarche, «cette approche qui se veut globale et systématique pour toutes les phases de durée de vie d'une construction a été introduite progressivement, au moyen de projets pilotes et par le biais d'un concept d'émulation et de communication, ainsi que l'étude de l'adaptation des standards».

La démarche du SBMA s'inscrit dans le programme de développement durable



de l'Etat de Vaud (Agenda 21), qui figure parmi les actions du programme de législature du Conseil d'Etat.

Pour communiquer sur ce programme cantonal, une collection de brochures, *Jalons*, a été créée en 2003. Le premier numéro portait sur le développement durable au SBMA et le deuxième, paru en mars 2004, traitait de la formation.

*Jalons 3*, qui vient de paraître, est consacré au cas pratique de la reconstruction du centre d'exploitation des routes nationales à Bursins, sur le site de

l'ancien centre qui date de 1964. Pour la première fois en Suisse romande, le développement durable a été pris en compte dès la conception d'un projet, puisqu'il était un critère d'appréciation dans le cadre du jugement du concours d'architecture. Disposition et orientation des locaux, choix des matériaux, intégration au site protégé de la Côte, bien-être des usagers sont autant de thèmes abordés dans ce *Jalons 3*.

*Jalons 3 peut être demandé au SBMA, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 00.*

## Constitution: la lecture du Tribunal fédéral

Le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont pris acte de l'arrêt du Tribunal fédéral qui admet le recours déposé. La Haute Cour estime que la volonté du constituant vaudois a été parfaitement respectée par les Autorités cantonales. Il convient néanmoins qu'une loi précise les modalités de la mise en œuvre de l'art.165 Cst-VD. La décision du Tribunal fédéral n'a cependant pas d'incidence sur le vote du budget 2005.

### La solution du statu quo exclue

Le Tribunal fédéral estime que l'art.165 Cst-VD prévoit clairement un vote alternatif, excluant la possibilité de choisir le statu quo. La Haute Cour juge néanmoins cet article inapplicable en l'absence de dispositions légales spécifiques. Si cette décision de nature juridique interrompt la démarche des Autorités cantonales, elle n'entame nullement la détermination politique du Conseil d'Etat d'assainir les finances publiques, dans le respect de l'équilibre déjà convenu entre économies et recettes nouvelles.

La logique de cet arrêt invite le Conseil d'Etat à proposer au Grand Conseil de conférer une loi d'application à l'art.165 Cst-VD, avant de soumettre à nouveau au Parlement puis au peuple vaudois des mesures semblables à celles déjà adoptées en septembre dernier, selon le nouveau mécanisme constitutionnel. Au demeurant, le Conseil d'Etat ne pourra élaborer de loi d'application qu'après avoir pris connaissance des considérants, sans doute nuancés, du Tribunal fédéral.

### Budget 2005 pas touché

Quoi qu'il en soit, l'admission du recours n'influence pas la teneur du budget 2005, en cours d'examen au Grand Conseil. La procédure de recours et l'annulation de la votation populaire prévue en novembre 2004 ont amené le Conseil d'Etat à reprendre les mesures d'assainissement dans le cadre de la procédure budgétaire ordinaire, hors du mécanisme de l'art.165 Cst-VD. Les décrets adoptés porteront sur la seule année 2005 et seront sujets au référendum facultatif. Le Conseil d'Etat estime respecter ainsi dans l'immédiat l'esprit de la nouvelle Constitution vaudoise.



Les services sont chargés de présenter des propositions de réduction des prestations, de simplification des procédures, d'augmentations des recettes. Tous les secteurs de l'État sont concernés. Les premières décisions sont prévues pour avril 2005.

Le Conseil d'État a lancé la démarche DEFI lors de la conférence des chefs de service le 24 novembre. Son but: contribuer à assainir les finances cantonales à l'horizon 2007. Son originalité: elle vise à alléger la charge de travail des services par l'allègement des procédures et par des réductions de prestations.

Le réexamen du fonctionnement et des prestations de l'État répond à des demandes fortes de la population, de la classe politique, ainsi que de nombreux partenaires et collaborateurs de l'État. Il se situe dans le droit-fil du Programme de législature du Conseil d'État et de la planification financière 2006-2008. Il constituera une aide à la préparation des budgets 2006 et 2007.

La démarche DEFI a été conçue en fonction des exigences suivantes:

## Vos questions sur l'intranet

Dans un premier temps, la démarche DEFI implique principalement les cadres de l'administration. Mais le personnel est évidemment concerné par les réflexions qui se développeront dans leur service afin d'aboutir à des propositions réalisables. En attendant, tous les collaborateurs de l'État sont invités à poser leurs questions et à formuler leurs remarques sur le site intranet de l'État. Les règles du jeu sont les suivantes:

- le groupe de projet s'engage à fournir dans les trois jours une réponse aux questions posées;
- les questions et les réponses sont publiées sur l'intranet et accessibles en tout temps;
- les auteurs de questions ou de remarques peuvent demander que leur identité ne soit pas révélée; le groupe de projet mais s'engage à protéger leur anonymat.

Envoyez vos questions ou vos remarques par e-mail à l'adresse [info.defi@vd.ch](mailto:info.defi@vd.ch), ou directement par l'intranet en cliquant sur DEFI.

# La démarche «DEFI» est lancée

## Rapide, et sans recours à des consultants externes

- simplicité et rapidité d'identification et d'analyse des mesures,
- implication des chefs de service et des cadres,
- examen sans tabou des prestations et du fonctionnement,
- en cas de réduction d'effectifs, des mesures d'accompagnement sont prévues (voir p. 5),
- perspectives de résultats tangibles, mesurables et pérennes,
- maîtrise et réalisation avec les forces internes de l'État.

Ainsi, démarche DEFI ne fera pas appel à des consultants extérieurs. Elle est placée sous la responsabilité d'une délégation du Conseil d'État présidée par Jacqueline Maurer, et comprenant les conseillers d'État Broulis et Marthaler.

La démarche DEFI repose sur la collaboration active des chefs de service. Ceux-ci pourront s'appuyer sur un groupe de projet rassemblant les compétences de l'Unité de conseil et d'appui en management et organisation (UCA), du

Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI), du Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) et de la Chancellerie d'Etat.

Pour chacune des cinq phases décrites dans le calendrier ci-dessous, l'équipe de projet apportera son soutien aux services en matière d'analyse, de quantification et de suivi des mesures, de gestion des mesures d'accompagnement, de communication et de gestion du changement.

### D'abord, identifier les mesures possibles

Le premier travail des services (phase 2 ci-dessous) consistera à identifier les mesures possibles dans les quatre catégories suivantes:

- **Revue des prestations et activités des services**, qui peuvent être redimensionnés en fonction des volumes, des coûts et des délais.
- **Exploitation des gisements de recettes supplémentaires**, par la révision des émoluments et des taxes dont le ni-

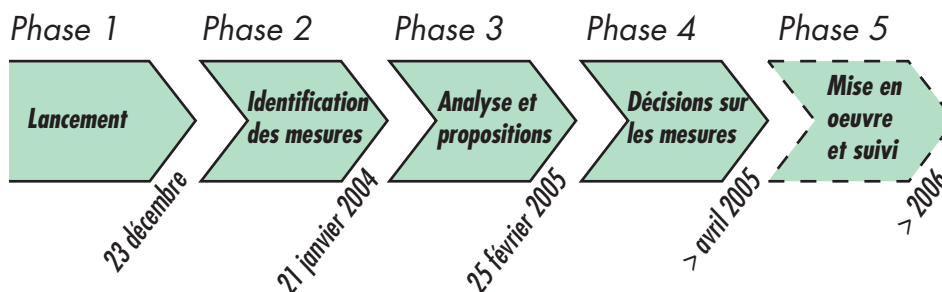
veau est inférieur au coût réel, par la facturation de prestations aujourd'hui gratuites, par la fourniture de prestations à d'autres collectivités publiques, par l'application du principe pollueur-payeur, etc...

- **Simplification des structures et des processus**, par la suppression de redondances, par des synergies non exploitées, par la mutualisation, par l'amélioration, voire la «reconfiguration» des processus.
- **Identification de potentiels d'économies** à travers la remise à plat des systèmes de gestion et de contrôle, la mise en concurrence des fournisseurs, la fixation de priorités dans les projets et dans les investissements, les gains de productivité.

### Calendrier serré

Le calendrier assigné à la démarche DEFI prévoit une mise en œuvre rapide, puisqu'il prévoit d'aboutir à des décisions du Conseil d'État à partir du mois d'avril 2005.

## Le calendrier



## Ce qui se passera en cas de suppression de postes

La démarche DEFI, à travers la simplification des procédures internes et le réexamen des prestations, aura vraisemblablement pour effet la suppression d'un certain nombre de postes dans l'administration cantonale. La loi sur le personnel n'exclut pas que la suppression de postes puisse conduire à des licenciements, mais fixe un grand nombre de conditions et de restrictions destinées à protéger le personnel. Il devrait donc y avoir un minimum de licenciements. La démarche DEFI favorisera des reclassements au sein de l'administration cantonale ou à l'externe au travers d'un accompagnement RH.

### Prévu par la convention salariale

Le Conseil d'Etat a rappelé, avant l'ouverture des négociations sur la convention salariale, qu'il n'y avait pas de garantie de non-licenciement. En revanche, la convention comprend un article 5 par lequel le Conseil d'Etat s'engage, en cas de suppression d'un nombre important de postes dans le même secteur, à :

- trouver des solutions de remplacements internes par le truchement des départs naturels (transferts, démissions, retraites, en privilégiant le remplacement de collaborateurs concernés plutôt que par l'engagement de nouveaux collaborateurs externes (mises au concours);
- mettre sur pied une antenne emploi, dispositif consistant à aider les

personnes concernées à retrouver rapidement un nouveau poste de travail. Si nécessaire, l'antenne emploi offrira une requalification professionnelle (formation, recherche de placement dans le secteur parapublic subventionné ou dans le secteur privé);

- utiliser les dispositifs prévus dans la LPers. (indemnités et plans sociaux).

### Conception d'une «antenne emploi»

L'«antenne emploi» mentionnée dans la convention fait partie des mesures d'accompagnement de la démarche DEFI. Le Service du personnel travaille actuellement à sa conception. Elle sera mise en place durant le 2<sup>e</sup> semestre 2005.

«Notre intention, indique Frédéric Daler, chef du SPEV, est d'aider les personnes dont le poste est supprimé à retrouver un poste, dans l'administration ou à l'extérieur. Nous mettrons tout en oeuvre pour éviter que ces personnes ne se retrouvent sans emploi.»

L'antenne emploi devrait d'abord aider à repourvoir les postes vacants de l'administration cantonale par des collaborateurs dont le poste a été supprimé. Ceux-ci pourront bénéficier de stages ou de cours de formation complémentaires pour que leurs compétences correspondent au profil d'un poste disponible.

Le concept d'antenne emploi est bien rôdé. Les expériences connues à ce jour dans les entreprises et les administrations publi-

ques montrent qu'on arrive à reclasser la majorité des personnes en mobilité.

L'antenne emploi sera aussi un lieu de rencontre. Les employés de l'Etat à la recherche d'un nouvel emploi y trouveront des bureaux équipés, et toutes les informations utiles à leur recherche. Ils pourront se faire aider dans leurs démarches par un conseiller en ressources humaines. «Ce n'est pas de l'assistance, précise Frédéric Daler. Nous partons de l'idée que les personnes qui utiliseront l'antenne se considéreront comme responsables de leur avenir professionnel. Notre but est de leur faciliter la tâche et de leur permettre de gagner du temps en leur donnant accès aux bons réseaux et aux informations pertinentes.» L'antenne emploi sera une structure temporaire liée à la démarche DEFI. Elle n'agira pas dans les domaines des autres structures cantonales s'occupant d'emploi.

### Combien de licenciements?

Le nombre des postes qui seront supprimés à travers la démarche DEFI n'est pas prévisible. Il dépendra des mesures que retiendra le Conseil d'Etat le printemps prochain. La volonté du Conseil d'Etat, telle qu'elle s'est déjà exprimée notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur les EMS, est que cela provoque le moins de licenciements possible. L'antenne emploi, dont les contours seront précisés au cours des mois à venir, doit être l'instrument de cette volonté.

LR

## Grève du 10 novembre: retenues de salaire pour les heures chômées

Malgré la convention conclue entre l'Etat de Vaud et la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF), les deux syndicats de la fonction publique SSP et SUD ont décidé d'organiser une journée de mobilisation le 10 novembre 2004 et ont appelé les collaborateurs de l'Etat à la grève.

La nouvelle loi sur le personnel (Lpers) rend la grève licite à certaines conditions. Son article 52 prévoit que «les collaborateurs qui s'abstiennent de travailler, (...), ne sont en principe pas rétribués». Le règlement général d'application précise pour sa part que «le salaire, calculé en fonction de la durée de la grève et au prorata du taux d'activité, n'est en principe pas versé» (art.133 RGLPers).

Dans le cas des premières journées de mobilisation des 28 septembre et du 5 octobre, la manière d'appliquer la retenue sur les heures débrayées doit encore faire l'objet d'une négociation entre le Conseil d'Etat et les représentants du personnel. Pour la journée d'action du 10 novembre en revanche, il sera procédé, conformément à la loi, à une retenue de salaire pour toutes celles et ceux qui ont participé à la grève.

Des informations transmises par les services, il ressort que 344 collaborateurs ont interrompu le travail ce jour là, pour un total de 1540 heures ou périodes débrayées. Moins importante que lors des deux premières journées, la participation aux mouvements de grève du 10 novembre a été significative aux Hospices cantonaux.

Les critères utilisés pour calculer les retenues salariales sont les mêmes que ceux appliqués à la suite de la grève de février 2000. Pour une activité à 100%, le montant de la déduction est déterminé à partir du salaire annuel divisé par 2167, correspondant au nombre théorique d'heures de travail annuelles. Ce mode de calcul est identique pour les enseignants, quel que soit le nombre de périodes auxquelles ils sont astreints pour une activité à 100%.

En outre, la retenue n'aura pas d'impact sur le 13<sup>e</sup> salaire ni sur la Caisse de pensions. Les déductions correspondant au nombre d'heures effectivement débrayées seront effectuées sur les salaires de décembre 2004. Une rubrique spécifique intitulée «Retenue heures de grève» sera introduite dans la fiche de salaire pour un maximum de clarté.

SPEV

# Pour une gestion efficace des consommations

*Abaisser la consommation d'énergie des bâtiments de l'Etat, augmenter la part de l'électricité produite par des énergies alternatives ou récupérer l'eau de pluie, autant d'objectifs et de réalisations menées depuis 1997 par le Groupe Energie du Département des infrastructures.*

L'activité du Groupe Energie a débuté en 1997 et s'est développée depuis 1999, année qui a vu sa mission reconnue dans le cadre des projets de réallocations du Conseil d'Etat. Un programme définissant des objectifs clairs est alors établi. Depuis 2003, une équipe technique a été mise sur pied pour assurer la maîtrise des consommations d'énergie et l'augmentation de la part produite par des énergies renouvelables.

Définis dans les Directives Energétiques de l'Etat de Vaud, signées par les chefs du DINF, DFIN et du DSE en juillet 2003 et l'avenant accepté par le Bureau de construction de l'Université de Lausanne-Dorigny (BUD) et l'Office de construction des Hospices cantonaux (OCHC) en automne 2004, les trois principaux objectifs affichés du Groupe Energie sont:

- Un abaissement des consommations de 10% en 5 ans.
- Une augmentation de la part en énergie renouvelable pour atteindre 10% de la puissance installée, soit 6500 kW.
- Une augmentation de la part d'électricité produite par des énergies alternatives pour atteindre 2% de la puissance installée soit 1300 kW.

Les deux derniers objectifs dépendent essentiellement du financement de nouvelles installations par le budget d'investissement.

Début 2005, des recommandations techniques seront publiées à l'attention des partenaires (mandataires architectes, ingénieurs, entreprises, etc.) afin de les aider à concevoir des installations simples, performantes, efficaces et respectant les exigences de l'Etat.

## Impliqué dès le départ de tout nouveau projet

Un processus de suivi des projets a été mis sur pied. Le Groupe Energie participe à l'établissement du cahier des charges définissant les lignes de conception et d'exploitation de tout nouveau projet jusqu'à la réception des installations garantissant ainsi des prestations énergétiques efficaces et de qualité. Une optimisation sur deux ans permet de confirmer les données du projet et les performances des installations. Ses informations sont partagées au sein du groupe



Par sa qualité architecturale et une bonne gestion des installations par le concierge, M. Benjama, le gymnase de Chamblandes (ancien bâtiment à l'arrière et nouvelle aile vitrée devant) possède un indice énergétique équivalent à la moitié de Minergie.

orientation qui réunit tous les services de l'Etat concernés.

Parallèlement, le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) a également développé un programme pour assurer une approche développement durable pour tous les projets du service. (voir à ce sujet les publications *Jalons 3* sur Internet, p.3 de la présente *Gazette*). Ces deux démarches sont évidemment complémentaires et interdépendantes.

## Economies dans tous les domaines

Un groupe de travail *Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Electricité* (CVSE), structuré par domaine de compétence, préavise désormais offres, propositions de contrats et factures de travaux ou dépannages des mandataires externes, bureaux d'ingénieurs et des entreprises. Ces prestations permettent d'optimiser les travaux de manière à éviter des dépenses inutiles en ayant une vision globale des mesures à prendre. Une analyse comparative est exécutée par le spécialiste du domaine concerné en tenant compte en priorité des intérêts de l'Etat au niveau financier en conservant une qualité de confort correcte dans les bâtiments.

En parallèle, il poursuit les actions d'économie d'énergie dans tous les domaines sur les bâtiments existants dont voici quelques exemples:

Depuis 2000 jusqu'à ce jour, les économies résultant d'actions entreprises sur la recommandation de Pascal Monney, responsable technique de l'électricité, sont évaluées à plus de 3 700 000 kWh, équivalant à 970 000 francs. Par exemple, le remplacement et un dimensionnement correct de deux alimentations sans coupure de 100 kVA du Centre de la Blécherette au Mont-sur-Lausanne a débouché sur une économie de 48 000 francs en 2004 et engendré une baisse de la consommation de 194 000 kWh/an. Cet investissement a ainsi été amorti dès la première année.

## Récupération d'eau de pluie

Dans le domaine de l'eau, plus de 235 000 m<sup>3</sup> équivalant à plus de 540 000 francs ont pu être économisés. Ainsi, à l'initiative d'Emmanuel Vaccarella, en collaboration avec le mandataire ingénieur H. Schumacher, une installation de récupération d'eau de pluie a été réalisée en 2003 dans les nouveaux bâtiments du complexe de Marcelin. Celle-ci alimente notamment les toilettes et les urinoirs ainsi que le réseau d'arrosage qui y a été raccordé en mai de cette année. Une installation qui a permis de réduire la consommation d'eau potable du site de plus de 4500 m<sup>3</sup> annuellement soit une économie de 9500 francs par an net, frais d'entretien et de maintenance déduits.

# d'énergie dans les bâtiments de l'Etat de Vaud

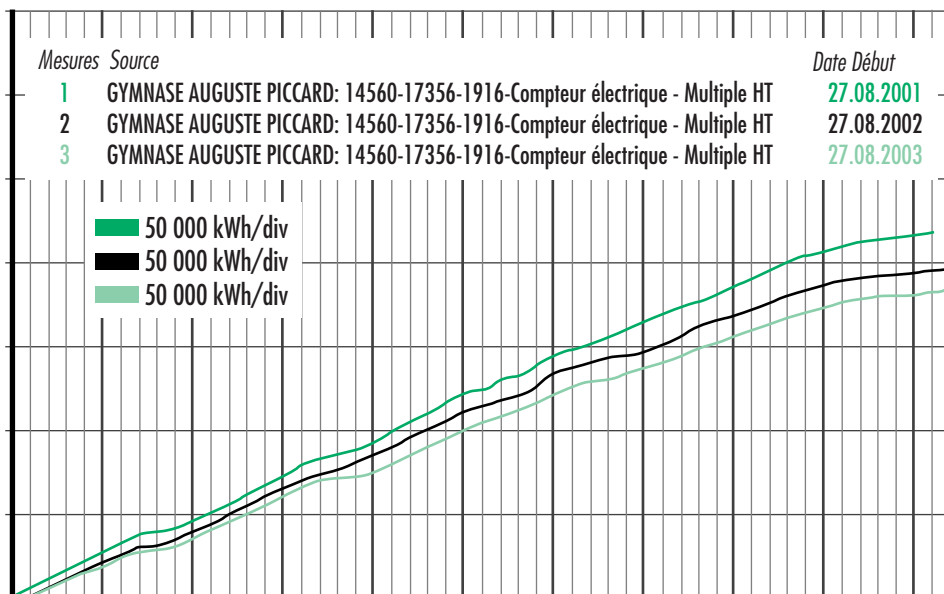
Après s'être assuré que les installations de l'Etat répondent aux normes en vigueur dans la mise en conformité des installations frigorifiques au niveau des gaz réfrigérants, certaines installations ont, par la même occasion sur recommandation et préavis de Gérard Péclat, responsable technique en ventilation, été modifiées pour être refroidies en utilisant l'air au lieu de l'eau de ville et en économisant annuellement ainsi quelques 45 000 m<sup>3</sup> d'eau potable et 80 000 kWh pour un montant de plus de 124 000 francs par an.

Enfin, les actions effectuées visant des économies en matière de chauffage porteront leurs fruits dans les années à venir, car un gros travail de préparation a été nécessaire (inventaire, comptage, réglage). Les économies potentielles représentent 5 000 000 kWh ou 300 000 francs par an. Comme le précise Gilbert Blanc, responsable technique en chauffage une installation laissée sans surveillance consomme rapidement 10 à 15% de plus qu'une autre. En outre, lors de remplacement de chaudière, un juste dimensionnement et une optimisation des nouvelles installations peut entraîner une baisse de 10% de la consommation future.

En réponse au postulat du député Blaise Baumann, le remplacement de chaufferies centralisées par des solutions de bois-énergie est également à l'étude, elles permettront ainsi d'augmenter la part renouvelable et l'autonomie énergétique.

## Les outils du Groupe Energie

Les installations sont gérées par région ou par complexes importants pour les principaux bâtiments, des surveillants ont notam-



Graphique des consommations électriques du gymnase Auguste Piccard de 2001 à 2003 qui met en évidence une baisse de 15% de la consommation, soit 33 836 kWh en moins.

ment dans un premier temps pour tâche la mise en place de systèmes de comptage des énergies comme outil de travail et d'analyse. Par des interventions ponctuelles, ne nécessitant pas ou peu d'investissement, ils sont en mesure d'engendrer des économies d'énergies importantes dans tous les domaines.

Pour que la démarche du SBMA soit comprise et suivie de résultats, il est important de veiller à maintenir des relations avec les concierges et les intendants. Un cycle de conférences sur des thèmes concrets sera organisé en 2005 afin de renforcer ce lien.

Un mandat a été attribué à Energho (association des institutions publiques à grande consommation d'énergie) afin de

viser à une réduction de la consommation de 10% sur 5 ans dans tous les domaines CVSE des gymnases de Nyon, Burier et de la Cité. Les premiers résultats feront l'objet de publication dans le rapport du Groupe Energie au printemps prochain.

En 2004, l'utilisation de l'outil de suivi et de contrôle informatique TENER (<http://www.gestion-energies-vaud.ch/>) est opérationnel sur plus de 35% des gros consommateurs. En 2005, il sera généralisé, avec la collaboration des concierges et des surveillants, à l'ensemble des bâtiments gourmands en énergie.

Grâce à cet outil, les données sur les consommations seront centralisées et facilement échangeables. Une évaluation complète des résultats est publiée chaque année dans le rapport du Groupe Energie qui se trouve sur l'internet de l'Etat de Vaud.

## Et après...

L'avenir nous prédit une hausse généralisée du prix de l'énergie, les efforts entrepris commencent à porter leurs fruits, il est donc indispensable de renforcer la démarche du groupe énergie en l'inscrivant sur le long terme afin que les générations futures disposent de bâtiments optimisés répondant aux critères les plus sévères en matière de consommation d'énergie et les plus rationnels pour la maintenance des installations techniques.

Yves Roulet,  
Ingénieur en environnement



De gauche à droite, les membres du Groupe Energie: Pascal Monney, Yves Golay, Yves Roulet, Jean-Claude Floret, Gérard Péclat, Gilbert Blanc et Laurent Lugin (absent: Emmanuel Vaccarella).

Adresses internet : <http://www.dinf.vd.ch/pages/professionnel/sb/constructions.htm>.



# Organigramme

## Ordre judiciaire

### Tribunal cantonal

Signal 8 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 15 11 - fax 021 316 13 28

### Tribunal administratif

Eugène-Rambert 15 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 12 50 - fax 021 316 12 51

## Ministère public

Université 24 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 65 25 - fax 021 316 65 33

## Charles-Louis Rochat

## Anne-Catherine Lyon

## Jean-Claude Mermoud

### Département de la sécurité et de l'environnement (DSE)

#### Secrétariat général

Château 1 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 45 15 - fax 021 316 45 27

- Sécurité informatique  
St-Martin 26 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 27 80 - fax 021 316 03 11
- Police cantonale  
Centre Blécherette - 1014 Lausanne  
Tél. 021 644 44 44 - fax 021 644 81 56
- Pénitencier  
Cité-Devant 14 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 48 00 - fax 021 316 48 44
- Automobiles et navigation  
Grey 110 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 82 10 - fax 021 316 82 11
- Sécurité civile et militaire  
Gollion, 1305 Penthalaz  
Tél. 021 316 51 02 - fax 021 316 51 05
- Eaux, sols et assainissement  
Valentin 10 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 75 00 - fax 021 316 75 12
- Forêts, faune et nature  
Vulliette 4 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 61 61 - fax 021 316 61 62
- Environnement et énergie  
Boveresses 155 - 1066 Epalinges  
Tél. 021 316 43 60 - fax 021 316 43 95
- Laboratoire cantonal, contrôle des denrées alimentaires  
Boveresses 155 - 1066 Epalinges  
Tél. 021 316 43 43 - fax 021 316 43 00

### Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)

#### Secrétariat général

Barre 8 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 30 30 - fax 021 316 30 41

- Direction générale de l'enseignement obligatoire  
Barre 8 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 32 01 - fax 021 316 32 19
- Direction générale de l'enseignement postobligatoire  
Saint-Martin 24 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 63 04 - fax 021 316 63 17
- Direction générale de l'enseignement supérieur  
Barre 8 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 35 01 - fax 021 316 35 06
- Enseignement spécialisé et de l'appui à la formation  
Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 54 00 - fax 021 316 54 17
- Protection de la jeunesse  
Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 53 53 - fax 021 316 53 30
- Affaires culturelles  
Grand-Pré 5 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 07 40 - fax 021 316 07 50

### Département des institutions et des relations extérieures (DIRE)

#### Secrétariat général

Château cantonal - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 40 04 - fax 021 316 41 67

- Affaires extérieures  
Barre 2 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 44 11 - fax 021 316 44 14
- Mise en oeuvre de la Constitution  
Château 1 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 45 31 - fax 021 316 45 35
- Coordination asile  
Barre 2 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 51 81 - fax 021 316 52 38
- Justice, intérieur et cultes  
Château 1 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 45 45 - fax 021 316 45 59
- Population  
Beaulieu 19 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 46 46 - fax 021 316 46 45
- Aménagement du territoire  
Université 3 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 74 11 - fax 021 316 74 48

La Chancellerie d'Etat est rattachée au DIRE

Le DIRE assure les relations avec l'Ordre judiciaire et le Grand Conseil

#### Médiation administrative

Riponne 5 - cp 5485, 1002 Lausanne  
Tél. 021 351 26 91 - fax 021 351 26 92

#### Médiation santé

Ruchonnet 57 - 1003 Lausanne  
Tél. 021 316 09 87 - fax 021 316 09 89

#### Médiation judiciaire

Riponne 5 - cp 5485, 1002 Lausanne  
Tél. 021 329 11 84 - fax 021 351 26 92



## Conseil d'Etat

Château cantonal - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 41 59 - fax 021 316 40 33

### Chancellerie d'Etat

Château cantonal - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 41 59 - fax 021 316 40 33

### Information et communication

Château 6 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 05 15 - fax 316 40 52

### Conseil et d'appui en management & organisation

Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 25 46 - fax 021 316 25 69

### Contrôle cantonal des finances

Trabandan 28 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 19 70 - fax 021 316 19 90

### Archives cantonales

Rue de la Mouline 32  
1022 Chavannes-près-Renens  
Tél. 021 316 37 11 - fax 021 316 37 55

## Grand Conseil

Secrétariat général : Château 6  
1014 Lausanne  
Tél. 021 316 05 00 - fax 021 316 40 19

Pierre-Yves Maillard

Jacqueline Maurer-Mayor

François Marthaler

Pascal Broulis

### Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)

#### Secrétariat général

Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 50 40 - fax 021 316 50 69

#### Assurances sociales et hébergement

Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 51 50 - fax 021 316 52 60

#### Prévoyance et aide sociales

Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 52 21 - fax 021 316 52 38

#### Santé publique

Cité-Devant 11 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 42 00 - fax 021 316 42 78

#### Hospices / CHUV

Bugnon 21 - 1005 Lausanne  
Tél. 021 314 11 11 - fax 021 314 14 03

### Département de l'économie (DEC)

#### Secrétariat général

Caroline 11 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 60 19 - fax 021 316 60 37

#### Economie, logement et tourisme

Caroline 11 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 60 21 - fax 021 316 61 52

#### Police cantonale du commerce

Caroline 11 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 46 01 - fax 021 316 46 15

#### Logement

Caroline 7 bis - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 64 00 - fax 021 316 63 97

#### Emploi

Caroline 11 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 61 04 - fax 021 316 60 36

#### Agriculture

Caroline 11 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 62 00 - fax 021 316 62 07

#### Viticulture

Marcelin 29, cp 849 - 1110 Morges  
Tél. 021 557 92 68 - fax 021 557 92 70

#### Vétérinaire

César-Roux 37 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 38 70 - fax 021 316 38 71

#### Education physique et sport

Maillefer 35 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 39 39 - fax 021 316 39 48

#### Egalité entre femmes et hommes

Caroline 4 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 61 24 - fax 021 316 59 87

### Département des infrastructures (DINF)

#### Secrétariat général

Riponne 10 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 70 07 - fax 021 316 70 34

#### Unité du développement durable

Riponne 10 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 73 87 - fax 021 316 70 34

#### Routes

Université 3 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 71 10 - fax 021 316 71 19

#### Information sur le territoire

Université 3 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 24 60 - fax 021 316 24 84

#### Bâtiments, monuments et archéologie

Riponne 10 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 73 00 - fax 316 73 47

#### Mobilité

Université 5 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 73 73 - fax 021 316 73 76

#### Améliorations foncières

Nord 7 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 64 64 - fax 021 316 64 58

#### Direction, planification et stratégie informatique

Paix 4 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 25 79 - fax 021 316 25 52

### Département des finances (DFIN)

#### Secrétariat général

Paix 6 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 20 10 - fax 021 316 20 09

#### Registre foncier

Paix 6 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 24 80 - fax 021 316 20 09

#### Impôts

Berne 46 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 21 21 - fax 021 316 21 40

#### Analyse et gestion financières

Paix 6 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 25 50 - fax 021 316 25 65

#### Autorité de surveillance des fondations

Valentin 10 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 40 82 - fax 021 316 34 99

#### Personnel

Caroline 4 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 19 19 - fax 021 316 19 26

#### Recherche et information statistiques

Paix 6 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 29 99 - fax 021 316 29 50

#### Immobilier et logistique

Université 5 - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 74 74 - fax 021 316 74 71

#### Centrale d'achats

En Budron B6 - Le Mont - 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 41 41 - fax 021 316 41 38

# Jom'04: 12 000 élèves ont Osé tous les métiers

Plus de 12 000 élèves ont participé à la deuxième journée vaudoise «Oser tous les métiers! Parmi eux, Alexandre Prior Gossweiler qui a suivi les pas d'un inspecteur de la police du commerce.»

«**J**e me verrais bien avocat ou travailler dans quelque chose qui ait un rapport avec l'économie, pas pour l'argent mais pour l'aspect intellectuel». Pas étonnant dès lors qu'Alexandre Prior Gossweiler, 14 ans et élève de 7<sup>e</sup> (VSB en option économie), ait choisi pour sa deuxième journée d'*Osez tous les métiers* de mettre ses pas dans ceux d'un inspecteur de la police de commerce. De Jean-Luc Laurent plus exactement et d'Alain Jeanmonod, chef de la police du commerce.

Après une matinée consacrée à la présentation du travail et à la préparation des visites d'établissements (cafés-restaurants, épiceries,...) à contrôler dans l'après-midi, Alexandre a pu mettre en pratique ses fraîches connaissances lors d'un repas dégusté dans un restaurant. Le restaurateur mérite-t-il oui ou non sa patente, les plats correspondent-ils à la carte, à ceux commandés, etc...? Pas trop difficile de se prêter au jeu d'autant plus que le jeune homme avoue une passion pour les jeux vidéo et l'improvisation. Un sens de la répartie qui ne lui a pas fait défaut lorsqu'il s'est agi d'aller tâter le terrain. Un, deux puis trois magasins d'alimentation ont été visités dont un parce qu'il avait fait l'objet de remarques auprès de Jean-Luc Laurent. Il semblerait que des jeunes de

moins de 18 ans aient réussi à s'y procurer des alco-pops. Et Alexandre d'aller voir si cela est possible. En vain, puisque malgré son indéniable bagout, toutes les épiceries visitées ont scrupuleusement respecté la loi et ont refusé de lui vendre de l'alcool.

## Entre croissant et M2 au DINF

Le Département des infrastructures (DINF) a accueilli les enfants dès 8h en leur présentant de manière interactive les différents services du département (avec petits pains, croissants, chocolat...). Les élèves ont ensuite répondu à un questionnaire-concours pour estimer ce qu'ils avaient retenu de la présentation (prix pour les 3 meilleurs: un bon à la fnac). Les parents ont repris en charge les enfants dans la 2<sup>e</sup> partie de la matinée, jusqu'en début d'après-midi. Moment où les enfants ont pu choisir entre trois



Alexandre Prior Gossweiler, 14 ans, a découvert les méandres de la police du commerce sur le terrain en compagnie d'Alain Jeanmonod, chef de la police du commerce, et de Jean-Luc Laurent, inspecteur. Et la loi est respectée puisqu'aucun commerce n'a vendu de l'alcool à cet inspecteur en herbe.



La JOM'04 du DINF a débuté par une séance d'information.



Steven Bonzon, Jonathan Curty et Nicolas Mauroux en train de peaufiner leur interview d'Eric Cevey, imprimeur, responsable de l'atelier de reprographie du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ).

## Remue-méninges professionnel

**J**eudi 11 novembre: emmenés au travail par leur parent, si possible de sexe opposé (consigne respectée dans 80% des cas), les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année scolaire ont découvert des métiers hors des sentiers battus. Suite au succès de la première édition, les Bureaux de l'égalité du Canton de Vaud, de la Ville de Lausanne, de l'Université de Lausanne, et de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, ont organisé une 2<sup>e</sup> journée *Oser tous les métiers* (JOM).

La manifestation permet aux jeunes d'explorer des univers professionnels nouveaux et d'envisager sans préjugés leurs choix à venir. *Oser tous les métiers!* vise à favoriser le décloisonnement des rôles et des métiers entre les sexes. Si leur parent n'était pas disponible ou qu'ils connaissent déjà son activité, les élèves ont pu accompagner à son travail une personne de sexe opposé appartenant à leur entourage proche.

Cette année, la JOM s'est terminée en fête au collège d'Entre-Bois, à Lausanne. Notamment au programme de cette soirée, le remue-méninges théâtral de la compagnie du Caméléon sur le thème du choix professionnel.



Outre les métiers présents au Service de la santé publique et au Service de la protection de la jeunesse, les 25 élèves inscrits à la Jom'04 du Bâtiment administratif de la pontaise ont pu s'exercer à la pâtisserie, sous l'œil du cuisinier Patrick Conus, dans les cuisines, à l'instar de Julie Stauffer, Roxane Romero, Valentine, Kelly Domingues et de Chloé Favre.

ateliers: visite du chantier du M2, visite de l'exposition *Les lacustres* à l'Espace Arlaud ou mensurations officielles sur le terrain, à l'aide de GPS et théodolites...

Une journée qui a rencontré un joli succès et dont la grande organisatrice a été Isabelle Tüscher, conseillère en ressources humaines.

### Le BAP de haut en bas

En groupe et munis d'un programme de visites et de conférences, 25 élèves ont démarré leur visite du bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) avec des croissants. Avant d'entreprendre leur périple organisé par les ressources humaines du DSAS: entretien et découvertes des 17 métiers différents qui composent les compétences des collaborateurs du Service de la Santé publique et du Service de la protection de la jeunesse.

Après une conférence/dialogue sur les métiers et les formations actuellement à disposition sur le marché du travail, les enfants ont partagé un repas de midi. Puis, bon pied, bon œil, ils ont repris l'exploration de ce vaste bâtiment et de ses moult recoins avec un arrêt à la cafétéria du BAP où ils ont pu découvrir les métiers de l'hôtellerie. Ils y ont effectué des exercices pratiques (pâtisserie)! Avant que ne s'achève cette journée à rebondissements, et de rejoindre leur parent, les enfants ont participé à un jeu question-réponses avec à la clé un concours!

Annika Gil avec la collaboration du DFJ et du DSAS

## La famille d'abord

Famille quand tu nous tiens! Loin de paraître ringarde ou de jouer le rôle de repoussoir, la cellule familiale représente toujours la valeur sûre des quelque 25 jeunes (entre 11 et 15 ans) qui ont répondu au questionnaire de la JOM'04 du BAP. Carlos Iglesias, responsable des ressources humaines au DSAS, s'est livré à un petit pointage qui a révélé entre autres que «la vie familiale est un enjeu aussi important voire plus important qu'une réalisation professionnelle».

### Quand je serai grand, je serai contrôleur de gestion

En ce qui concerne l'orientation professionnelle envisagée, la riche palette des métiers cités montre que les jeunes sont conscients de l'étendue des possibilités professionnelles qui s'ouvrent à eux: avocat(e), contrôleur de gestion, vétérinaire, médecin, infirmière, chirurgien(ne), mécanicien(ne), styliste de mode, policier, cuisinier, ressources humaines, assistant(e) social, psychiatre, journaliste, architecte, carrière dans le sport, ostéopathe, agent de voyage et fonder une entreprise. Coiffeuse pour les unes et policier pour les autres, c'est fini! Les «tabous» tombent et ils ne semblent pas s'offusquer de voir un métier généralement pratiqué par des filles effectué par des garçons, et vice-versa.

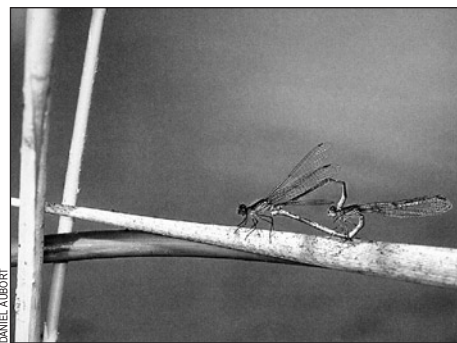
Les loisirs tiennent une place importante dans leur vie tout comme les voyages qu'ils aimeraient pratiquer tant comme loisirs que dans le cadre de leur métier. – AG

## Et coule La Venoge!

Un nouveau site internet consacré au plan de protection de la Venoge est désormais en ligne à l'adresse: <http://www.dse.vd.ch/venoge>.

On y trouve, entre autres, des informations sur la qualité de ses eaux; sur les mesures de protection mises en œuvre; sur les projets actuels et futurs; sans oublier un portrait en image de cet incontournable cours d'eau vaudois, qui après avoir jailli sous forme d'une émergence karstique au pied du Jura s'écoule tantôt tranquillement, parfois violemment (partez à la découverte de la Tine de Conflens!) avant de terminer sa course dans le Léman.

L'occasion de revisiter virtuellement (et si possible réellement le long des sentiers forestiers) un patrimoine naturel qui continue à faire la fierté des Vaudois.



## Noces animales

Un ours mimant la soumission. Un accouplement de libellules en forme de cœur. Un oiseau informant ses petits sur un danger. Ou encore éclosions de splendides insectes. Quelques-unes des scènes de la vie intime de la vie animale patiemment traquées et saisies par le photographe animalier montreuisien, Daniel Aubort. En co-édition avec le Musée cantonal de zoologie, il raconte l'histoire du comportement, souvent insolite, des animaux dans leur cycle de reproduction dans *Noces animales*.

Une saga imagée accompagnée de textes vivants de la plume de Michel Sartori, directeur, et Daniel Cherix, conservateur, au Musée de zoologie. Ils nous racontent les parades nuptiales, le rut des mammifères mais aussi le dimorphisme sexuel, les rivalités territoriales et l'apprentissage des jeunes animaux jusqu'à leur émancipation.

«Noces animales», 132 pages, 216 photos. Prix de souscription jusqu'au 31 décembre: frs 60.- + frais de port. E-mail: [aubort.edition@bluewin.ch](mailto:aubort.edition@bluewin.ch) ou Daniel Aubort Editions, rte de Sonzier 31, CP 52, 1822 Chernex

# Comment fêter Noël dans un Etat fauché

*Malgré les restrictions budgétaires, la plupart des services de l'Etat se débrouillent pour fêter Noël. Les fastes d'antan n'ont plus cours, mais la fête a lieu dans la diversité, grâce à l'engagement personnel de collaborateurs et aux contributions financières des participants.*

Il n'y a guère de tradition des fêtes de Noël à l'Etat. Mais il n'y a pas besoin de remonter loin dans le passé pour trouver des souvenirs de fastes mémorables. Ainsi, il y a eu quatre grands Noëls où tout le Département des institutions et des relations extérieures s'est retrouvé à festoyer à Chillon, à Savigny, à la Maison du peuple de Lausanne et finalement au Casino de Montbenon. C'était entre 2000 et 2003. Pourtant les finances n'étaient déjà pas brillantes. Les participants se souviennent d'avoir versé leur obole. Les animations (sketchs, chansons, musique) étaient estampillées DIRE ou Etat de Vaud. C'était du temps où Lionel Eperon chantait fougueusement avec ses musiciens et ses choristes. Un groupe de bénévoles constitué autour des ressources humaines menait la revue.

## Années 1990, temps des «bastringues» départementales

Le Département de l'économie (qui s'appelait encore AIC) n'était pas en reste. Son secrétaire général adjoint d'alors, aujourd'hui passé à Finances, Giancarlo Ombelli, se souvient de ces grandes «bastringues» des années 1990, organisées dans les Écoles d'agriculture et où l'on soupait en musique et en chanson. Il se souvient aussi qu'au Département des finances, Charles Favre avait pris l'habitude d'inviter une grande partie du département (les sites centralisés à Lausanne) pour un apéritif à la Maison de l'Elysée. En même temps, les collaborateurs prenaient congé des retraités.

## Les services reprennent le flambeau

Epoque révolue? Sans doute, si l'on songe à des fêtes généreusement offertes aux employés par l'Etat employeur, comme elles existent encore dans maintes entreprises privées. Plus personne ne peut ignorer que les finances de l'Etat sont dans une situation critique. Les départements ont donc renoncé aux «bastringues», témoins d'un temps où l'on dépensait sans trop compter. Mais ils n'ont pas interdit aux services de se débrouiller pour organiser quand même des fêtes de Noël pour le personnel. Pourvu qu'elles soient peu coûteuses...

Peut-être l'état des finances n'explique-t-il pas tout. «En fait, observe Giancarlo Ombelli, les gens sont très sollicités en fin



*Les services du DIRE ont organisé cette année des apéritifs de leur côté. A l'instar du buffet froid de la Chancellerie et du secrétariat général du DIRE paratagé le 3 décembre dernier.*

d'année et manifestent de moins en moins d'intérêt». Au Département des finances, avec l'arrivée de Pascal Broulis, et après discussion avec les chefs de services, il a été décidé de laisser les services organiser les fêtes de Noël à leur guise. «Ce n'est pas pour économiser les quelque 1000 francs que nous coûtaient les canapés que nous avons choisi cette solution, précise Giancarlo Ombelli, mais plutôt pour répondre à un besoin de souffler des collaborateurs.» N'oublions pas qu'au DFIN, les fêtes coïncident avec un surcroît de travail dû au budget et aux bouclements de fin d'année.

## Soirée crêpes au SAGEFI

Alors, au gré des initiatives personnelles et moyennant une participation financière de chacun, l'on se mitonne qui des soupers canadiens, qui un apéritif, qui une soirée crêpes, comme celle organisée le 3 décem-

bre dernier par le Service d'analyse et de gestion financière (SAGEFI).

Tout se passe comme si le département était trop grand, ou trop solennel, pour une fête de Noël conforme à l'air du temps. A témoin, la Chancellerie s'est résignée sans regrets à l'abolition des Noëls du DIRE. «Mais ce n'était pas une raison pour ne rien faire, indique Eric Chesaux, vice-chancelier. Son service a organisé cette année, avec un tout petit budget, un Noël de la Chancellerie et des ses annexes (BIC, Cellule web, UCA...) avec le Secrétariat général du département: une soixantaine de convives se sont retrouvés à la Maison de l'Elysée le 3 décembre pour un «buffet dînatoire», terme ronflant pour évoquer un choix de canapés froids à grignoter debout, en bonne compagnie. Jean-Claude Mermoud, qui vient de prendre la tête du département, en a profité pour rencontrer nombre de ses nouveaux collaborateurs.

## Au Noël du service, chacun paie son écot

Tableau semblable au Département de l'économie, où le traditionnel repas de Noël a passé cette année à la trappe pour cause... d'économies. Mais pas celui du Secrétariat général ni celui d'autres services, à l'instar de celui du Service vétérinaire qui a, selon la déléguée à la communication Françoise Cottet, toujours existé en parallèle. «Si le repas de Noël était auparavant offert par le département sur invitation de la cheffe, les Noëls des services ont toujours été organisés et financés par les collaborateurs», précise-t-elle. Et, selon la tradition, c'est à tour de rôle qu'un membre du Secrétariat général met sur pied une fête de Noël maison. Après les soirées raclette et paëlla des années précédentes, Anna Terribilini, collaboratrice des ressources humaines, a été désignée cette année pour organiser un repas au Lausanne-Moudon. Avec une collègue, elle a imaginé quelques animations (jeux) et une surprise pour les 25 convives de la soirée du jeudi 16 décembre. Quant aux autres services du DEC, ils se mijotent un Noël «à leur sauce».

## «On s'amuse mieux lorsqu'on est moins nombreux»

Si la fête glisse de l'échelle départementale à celle du service, c'est peut-être aussi parce que le besoin de se retrouver et de se reconnaître demande un cadre plus intime que celui des actuels départements. «On s'amuse mieux lorsqu'on est moins nombreux», estime Danièle Walz, secrétaire au Secrétariat général du Département des infrastructures. Elle se souvient des années 1980. A cette époque, le Département des travaux publics, ancêtre du DINP, n'avait pas pour tradition de mettre sur pied des Noëls départementaux. Les services organisaient des verrées, soupers canadiens, éventuellement sorties au bistrot, et invitaient le chef de département à partager un verre. Et ils continuent. Manière de dire que les services vivent leur vie, indépendamment du département auquel ils sont rattachés au gré des recompositions de l'organigramme de l'Etat.

## L'esprit de DUPLO est passé par là

L'esprit de DUPLO, qui visait à décrocher les «forteresses départementales», explique peut-être aussi, indépendamment des restrictions budgétaires, que le besoin de se serrer les coudes en fin d'année se manifeste au niveau des services. C'est le choix du responsable des ressources humaines du Département de la sécurité et de l'environnement, Antonio Racciatti. Il se limite à une sortie traditionnelle des

quarante collaborateurs du Secrétariat général, qui cette année prendra l'air du côté de Lucens et de son Musée Sherlock Holmes, le 16 décembre prochain.

## Le DSAS fête en octobre

Il reste pourtant un département qui semble encore vouloir se vivre comme tel à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est celui de la santé et de l'action sociale. Mais est-ce vraiment Noël? Carlos Iglesias, responsable des ressources humaines, se démène depuis quelques années pour organiser un repas annuel réunissant les quelque 280 collaborateurs du département. Ce repas s'est déroulé le 7 octobre dernier déjà. Il s'agissait de donner la possibilité au chef de département de remercier et de rencontrer ses collaborateurs. Comme il devenait impossible de réunir tout le monde en décembre, la date a été déplacée à l'automne il y a deux ans. A la convenance de tous puisque, malgré l'ambiance morose, voire tendue qui règne en cette année 2004, ils ont été 145 à se presser à la salle de fête du Rond-Point de Beaulieu. «Ce n'était pas le grand luxe» mais grâce aux animations (magicien, danseurs d'une école, DJ), le repas a permis à toutes les personnes du département de se rencontrer. «L'on a dansé jusqu'à plus d'heure. C'était une soirée très agréable», se souvient Marie-Claire Wehrli, secrétaire au DSAS.

## Le credo du délégué RH

Noël ou pas Noël, l'important semble être de créer, en fin d'année, un moment où les gens se retrouvent hors des contraintes

du travail quotidien. «En cette période difficile, constate Carlos Iglesias, certains ont envie de baisser les bras. C'est justement le rôle du RH de remotiver les personnes, de relancer la communication et de veiller à humaniser les rapports entre les collaborateurs et avec la hiérarchie». Carlos Iglesias croit aux vertus de l'esprit d'équipe. Il n'a pas voulu baster lorsque quelques voix se sont élevées pour grogner contre l'organisation de cette soirée. Il a décidé de se décarcasser pour que perdure cet espace dédié aux relations et à la communication.

Et pour le «vrai» Noël du DSAS, les services organisent, en décembre, de petits apéritifs maison en fin de journée. Le Secrétariat général a marqué le coup d'une manière un peu plus officielle, le 9 décembre dernier, avec la présentation de Pierre-Yves Maillard, nouveau chef du département.

## Cadeau de l'Etat: une bouteille pour quatre personnes

Finalement, la plupart des services se débrouillent pour fêter Noël, avec un budget réduit, voire pas de budget du tout. Le seul cadeau offert à tous par l'Etat se résume à la distribution d'un quota annuel de bouteilles de crus cantonaux, qui peuvent être dégustés lors d'une verrée de Noël ou à toute autre occasion. On ne peut dire que l'Etat de Vaud cherche à concurrencer le Père Noël, puisque la Chancellerie, qui gère la cave, compte, par année, une bouteille pour quatre personnes.

LR

Enquête: Annika Gil



A l'occasion de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005 de la nouvelle loi, limitant le taux d'alcoolémie maximum autorisé à 0,5 pour mille pour les automobilistes, l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) en collaboration avec le Département de la santé et de l'action sociale lance une campagne de sensibilisation. Il a publié un dépliant qui propose des astuces pour limiter la consommation d'alcool ainsi que des alternatives originales. Sanimédia, cellule d'information en santé publique, est en train de diffuser ce

dépliant par courrier électronique à tous les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration. Dans le canton de Vaud, la campagne publique est renforcée par des affichettes disposées dans les transports publics et la projection de diapositives dans les cinémas.

Pour d'autres informations ou recettes d'apéritifs sans alcool, visitez le site [www.sfa-isp.ch](http://www.sfa-isp.ch) ou [www.sanimedia.ch](http://www.sanimedia.ch).

### Coco Colada

- 60 ml de crème de noix de coco
- 120 ml de jus d'ananas
- 1 trait de sirop d'orgeat

Verser dans un mélangeur 1 tasse de glaçons, le jus d'ananas, la crème de noix de coco et le sirop. Mélanger jusqu'à consistance crémeuse et filtrer dans un verre. Décorer d'une roue d'orange.

# Création de plates-formes dans le domaine

*En matière de bénévolat, les volontés existent. Des personnes et des institutions sont demandeuses. Reste à les mettre en contact. Ce que fera dès 2005 le Département de la santé et de l'action sociale qui financera quatre plates-formes d'échanges.*

**E**n 2005, le Département de la santé et de l'action sociale soutiendra la création de quatre plates-formes bénévoles (Nord, Ouest, Est, Lausanne) favorisant la mise en relation des offres et des demandes de travail bénévole.

Cette décision fait suite aux résultats d'une étude confiée à l'association Ac-

tion Bénévole (Association pour l'étude et la promotion de l'action bénévole) par le Département de la santé et de l'action sociale. Celle-ci avait pour but d'évaluer l'opportunité et la faisabilité de mobiliser le bénévolat dans les secteurs de l'action sociale et de la santé. L'enquête menée par Action Bénévole auprès de 66 milieux

professionnels et 121 milieux bénévoles a permis d'établir que le développement du bénévolat repose sur l'appui des pouvoirs publics et la concrétisation de plusieurs recommandations, dont la principale est la consolidation et le développement de plates-formes de bénévolat à l'échelon régional.

## Telles des agences de placement

Ces dernières seront mises sur pied dès 2005 et financées par le Département de la santé et de l'action sociale, grâce à un budget de 250 000 francs. Comparables à des agences de placement, elles collecte-

## Bénévolat ne rime pas avec économies

**I**nterview de Christine Schaub, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales (Département de la santé et de l'action sociale)

*Votre service a confié un mandat à Action Bénévole concernant la situation du bénévolat dans le canton de Vaud, quels étaient ses objectifs ?*

Le premier objectif était d'établir les besoins potentiels du canton dans le domaine de l'action sociale, les offres disponibles et la situation intercantonale en matière de bénévolat.

Le second objectif consistait à déterminer les modes de collaboration entre les services publics et les divers services bénévoles, ainsi que les bénévoles eux-mêmes. Il faut savoir qu'Action Bénévole a recensé plus de 120 organisations bénévoles actives dans le domaine social, dans notre canton. Elles totalisent un nombre et une diversité de prestations bénévoles impressionnants.

Le troisième objectif était d'analyser les implications du bénévolat sur le réseau existant des institutions et partenaires publics (complémentarité des prestations, modes de collaboration,...)

*Les résultats de l'étude montrent la nécessité de créer des «agences» de placement de bénévoles, n'y a-t-il pas là un risque de professionnalisation du bénévolat et de concurrence déloyale aux milieux professionnels ?*

Nous avons pour principe que le recours au bénévolat ne doit en aucun cas permettre de renoncer à l'engagement de professionnels dans le but de réaliser des économies. Ce serait contraire à la philo-



Christine Schaub, chef du Service de prévoyance et d'aide sociales

sophie de base du bénévolat, dont l'utilité et le rôle sont d'ailleurs reconnus par les professionnels. L'enquête menée par Action Bénévole permet de l'affirmer, puisque les milieux professionnels ont clairement dit que le bénévolat correspond à des besoins des patients ou des résidents, qui ne sont à l'heure actuelle pas satisfaits. Il s'agit principalement de l'amélioration du quotidien des résidents en institutions en augmentant leurs possibilités de sorties, de visites et en leur offrant davantage d'accompagnement individualisé.

D'autre part, le bénévolat est à distinguer de ce qui relève de l'entraide familiale ou entre amis. S'il n'est pas «professionnel», il reste que son intervention ne peut pas avoir lieu de façon spontanée au sein des établissements publics. C'est la raison pour laquelle Action Bénévole a également défini le rôle exact du bénévolat et les principes de sa contribution au sein des institutions.

*Quelles sont les difficultés liées au bénévolat ?*

Les difficultés le plus souvent relevées renvoient aux compétences des bénévoles, à leur manque de régularité et aux réticences à poser des exigences parce que les personnes sont bénévoles. Mais dans certains cas, les milieux professionnels signalent également des difficultés en raison de décalages culturels entre bénévoles et aidés ou à des tensions entre professionnels et bénévoles liées à des tâches insuffisamment définies.

C'est justement en raison de ces constats qu'Action Bénévole nous a recommandé de créer ces «agences» du bénévolat. Elles seront le point de contact entre une offre et une demande, mais aussi la source d'informations précieuses grâce à l'acquisition d'une large expérience dans le domaine du bénévolat.

*Le bénévolat n'est-il pas symbolique du besoin de revitaliser un certain nombre de valeurs fondamentales de notre société ?*

Notre société a évolué en direction d'un isolement d'une certaine partie de la population. Les personnes âgées souffrent parfois d'un manque de soutien affectif et de réseau relationnel, d'absence de liens avec l'extérieur des institutions.

D'autres personnes ont besoin d'une aide momentanée en raison de difficultés économiques, qui les plongent dans un certain isolement social. Mais il y a également des problèmes d'illettrisme, d'intégration d'une partie des étrangers. On le voit, ces questions renvoient toutes aux valeurs de solidarité, de don et de lien social. Le bénévolat a en effet un rôle important à jouer afin de revitaliser ces valeurs fondamentales de la vie en société.

*Propos recueillis par Anouck Farine*



# du bénévolat

ront le nombre et le profil des bénévoles recherchés par les différentes organisations du canton (institutions pour personnes handicapées, établissements médico-sociaux, hôpitaux, Centres sociaux régionaux,...) afin de les mettre en contact avec les personnes désireuses d'entreprendre une activité bénévole.

Ces structures permettront de stimuler l'engagement bénévole régional, grâce à l'information et à l'orientation des citoyens intéressés par ce type d'engagement personnel. L'intervention de bénévoles permettra d'offrir des compléments aux prestations de base délivrées par les professionnels.

Le développement du bénévolat devra dans tous les cas respecter un principe de base: il ne représente pas une alternative à l'engagement de professionnels dans des tâches relevant des pouvoirs publics, dans le but de réaliser des économies pour l'Etat.

Rapport sur l'opportunité et la faisabilité de mobiliser le bénévolat dans l'action sociale à l'adresse [www.benevolat.ch](http://www.benevolat.ch)

## Rôle du bénévolat défini par l'étude d'Action Bénévole

Complémentaire à l'action des professionnels, le bénévolat n'est envisageable au sein d'une institution qu'aux conditions suivantes:

- les questions ayant trait aux réductions budgétaires ne doivent pas interférer dans le débat de l'introduction ou non du bénévolat au sein d'une institution
- la mise sur pied d'un groupe bénévole doit faire l'objet d'une réflexion commune avec la Direction et l'ensemble des collaborateurs
- il doit y avoir consensus quant aux raisons motivant le recours au bénévolat
- une personne doit assumer la planification, la coordination et l'organisation des activités bénévoles au sein de l'institution. Elle assume également le recrutement et l'encadrement des bénévoles. Elle assure le lien entre la Direction, les collaborateurs salariés et les bénévoles.

# L'art du carré selon Christine von Büren



«J'ai signé avec le format carré depuis une dizaine d'années, sans jamais m'en lasser». La quadrature de la peinture de Christine von Büren se dévoile dans une exposition personnelle, à la Maison Visinand de Montreux. «Mars», technique mixte sur papier.

Spacieux. Énorme même. Lorsque Christine von Büren évoque son atelier du Flon, elle semble encore estomaquée. Car dénicher un atelier – et celui-ci est son dixième – demande autant de pugnacité que de chance, le caractère provisoire, voire précaire de ce genre de locaux étant leur apanage. Un espace vertigineux dans lequel l'artiste peint et explore les possibilités du carré. Pas des grandes toiles escaladant les murs de son atelier. Mais des formats presque «riiqui» puisque de 40 centimètres par 40 le plus souvent, parfois de 113 centimètres par 113 lorsqu'elle voit grand. Des tableaux dont le format combine l'aspect pratique – facile à transporter, à se procurer – à la gageure de se renouveler dans un cadre standard. «J'ai toujours aimé travailler de mes mains et j'ai toujours peint. Mais après avoir suivi des cours d'aquarelle il y a une dizaine d'années, j'ai appris à organiser mon travail et j'ai finalement adopté le papier comme seul support de mes peintures», explique Christine von Büren, architecte et coordinatrice des recensements architecturaux au DINF à mi-temps. Et dont le vrai plein-temps est consacré à la peinture. Un carré qui s'est imposé grâce à la

calligraphie chinoise dont les idéogrammes évoluent justement dans cet espace. Un art qu'elle pratique depuis longtemps et qui a structuré sa façon de faire.

«La peinture, c'est une manière de me centrer, une forme de méditation, un moteur puissant» qui la pousse à peindre, d'abord des aquarelles jusqu'à mélanger actuellement les techniques et les glacis successifs. Si un fragment figuratif lui était à ses débuts nécessaire, elle s'en est entre-temps libérée et peint des œuvres abstraites, reflets d'un ressenti. Christine von Büren expose depuis 1996, régulièrement à la Galerie Planque. Dès mai de cette année, elle s'est attelée à une exposition personnelle, 35 tableaux résolument carrés, qui parcourent depuis début novembre la Maison Visinand, à Montreux. «J'ai suivi mon collègue à Montreux, je suis heureuse d'y retourner le temps d'une exposition. Et avec Pierre Stringa, directeur de Visinand, nous avons accroché une expo qui respire, posée».

Annika Gil

«peintures 04», de Christine von Büren, Maison Visinand, centre culturel, rue du pont 32, Montreux. Mercredi-dimanche, de 15h à 18h. Jusqu'au 23 décembre.



## GRAND CONSEIL

### Une nouvelle députée



Suite à la démission de Roger Nordmann, appelé à siéger à Berne, le Grand Conseil a accueilli sa remplaçante en la personne d'Ada Marra, représentante socialiste de l'arrondissement de Lausanne.



## ACTUEL

### Intégration et racisme: coordinateur nommé

Christian Raetz a été désigné au poste de coordinateur en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Agé de 33 ans et diplômé en droit, il est actuellement adjoint au secrétaire général du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE).





# Pétrifiés dans le sel

*Parfaitement conservés dans le sel, tissus, outils, bijoux, vaisselle et ossements témoignent. Ils racontent par le menu la vie des mineurs de Hallstatt. Passionnant.*

Des poux les démangeaient. Ils souffraient de maux de ventre dus à des parasites intestinaux. Leur peau était crevassée, rongée par le sel. Hommes, femmes et enfants, ils exposaient leur corps à des efforts tels que leur squelette développait des excroissances ou des malformations qui les endolorissaient. Une vie éreintante, un labeur pénible aux fonds des mines de sel de Hallstatt (Autriche), un climat rude, en altitude. Mais lorsqu'ils partaient pour leur dernier voyage, ces mineurs de l'âge du Bronze et du Fer (3000 à 300 av. J.-C.) ne lésinaient pas sur le confort et le décorum. Parés de vêtements de laine finement tissés et teints, pourvus de victuailles, de vaisselle ainsi que de bijoux, ces défunts s'enorgueillissaient de leur condition de mineurs, finalement mieux lotis que leurs semblables de la vallée. Leur richesse? Le sel, «l'Or blanc», substance vital et indispensable à la conservation d'aliments.

## Le ritschert, potée archéologique

Les archéologues estiment à plus de 4000 les tombes de la nécropole de Hallstatt. Un site qui a été le témoin de plus de 7000 ans d'histoire minière et qui recèle encore un énorme potentiel archéologique. Le stupéfiant état de conservation des objets exhumés à Hallstatt, par la grâce du sel, et plus spécialement celui de matériaux fragiles tels que les textiles, les fibres végétales, le bois ou les excréments humains (ces derniers renferment quantité d'œufs de parasites divers) sidère le visiteur. Les archéologues ont même pu reconstituer la recette d'une potée alors largement consommée en sa basant sur l'analyse de restes de nourriture collés aux ustensiles de cuisine. Il s'agit d'un ragôût qui se déguste encore dans les Alpes autrichiennes, le ritschert. Soit



Outils de mineurs de l'âge du Bronze parfaitement conservés (XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.): pic en bronze avec un manche en bois, hotte en peau de bœuf d'une capacité de 45 kg, pelle et raclette en bois.

une potée longuement mitonnée de haricots secs, de pieds, queues et autres couennes de cochon, d'orge, de millet et d'herbes diverses. Sans oublier le sel.

## Tels des tartans écossais

Travaillant à plus de 1000 mètres d'altitude, dans un environnement de surcroît faiblement ensoleillé, les mineurs avaient adopté des habits de circonstance qui nous sont parvenus avec un réalisme sans pareil: casquette en poils de moutons frisés, bonnets fourrés et élégamment assemblés, gants en cuir, chaussures ainsi que des textiles dont le motif tissé, à petits carreaux, ressemble furieusement à celui des tartans écossais. Imbibés de sel bien sûr et ...de poux!

Annika Gil

«L'Or blanc de Hallstatt», Espace Arlaud, pl. de la riponne 2, Lausanne. Mercredi-vendredi: 12-18h, samedi-dimanche: 11h à 17h. Jusqu'au 20 mars.

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire présente parallèlement à l'Espace Arlaud «Les lacustres», une exposition ludique (reconstitution d'une villa lacustre, maquettes, ateliers pour enfants) qui raconte 150 ans de fouilles sur 4 sites lacustres des lacs de Morat et de Neuchâtel. Jusqu'au 25 janvier.

## Expositions

**Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny.** *Autour de l'image populaire. La collection Henry Poulaille.* Livres pour enfants, journaux satiriques, gravures, dessins de Doré ou de Steinlein, l'exposition explore la vaste collection de l'écrivain français Poulaille, consacrée aux arts populaires et à la littérature prolétarienne des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Jusqu'au 7 janvier.

**Cabinet cantonal des estampes, Vevey.** *Le collectionneur dans l'atelier. André Desponds & Pietro Sarto.* Dans les années 70, l'amateur passionné d'estampes André Desponds rencontre le graveur Pietro Sarto. Une amitié naît dont les fruits s'exposent à Vevey: estampes de Sarto et pièces de collection de Desponds. Mardi-mercredi: 11h à 17h30. Jusqu'au 3 avril.

**Musée de l'Elysée, Lausanne.** *Jean-Pascal Imsand. La Voie lactée.* et *Werner Jeker. PhotoGraphisme.* **Visites guidées:** dimanches 19 décembre et 23 janvier, à 15h et 16h, samedi 15 janvier, à 16h. Tous les jours, 11h à 18h. Jusqu'au 30 janvier.

**Unité d'Art Contemporain, UNIL, Dorigny.** *Retour d'Egypte.* Peintures et dessins de cinq artistes qui ont habité au Caire: Mauro Frascotti, Pascale Favre, Christine Sefolosha, Claudia Renna et Jean Crotti. Hall de l'auditoire 1129. Du lundi à vendredi: 8h à 18h. Jusqu'au 25 février.

## Musique

**Concert de Noël à la Cathédrale de Lausanne.** *Prélude, pastorale et carillon* de Vincent Lübeck, Jean-Sébastien Bach, Pierre Mage, Olivier Messiaen et Louis Vierne par l'organiste titulaire Jean-Christophe Geiser, samedi 25 décembre, à 17h. **Concert de minuit**, avant l'embrasement de la cathédrale, vendredi 31 décembre, à 22h45. Un programme-surprise *Feux d'artifice* aux grandes orgues.

**Recital de violon**, par Anne-Laure Pantillon, accompagnée au piano par Laurianne Follonier. Dimanche 9 janvier, à 16h, à l'auditoire César Roux du CHUV. Entrée libre.

## Spectacle

«Une nuit radieuse», d'après des textes et sur Le Corbusier, dans une mise en scène de Christian Egger. Une promenade à travers l'œuvre de Le Corbusier, à travers une vie peu banale: architecture, urbanisme, peinture, sculpture, plâtrique, poétique Jeudi 16, à 19h, et vendredi 17 décembre, à 20h30, à la Grange de Dorigny. Réservation (sur répondeur): 021 692 21 24.